

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

PARIS, LE Février 1983

Direction des Politiques du Développement
Sous-Direction des Etudes du Développement

N° DPL/SED/OG

Ph. BONNEFOND

PROPOSITIONS QUE L'ON PEUT TIRER DES CONCLUSIONS DE
"L'EVALUATION ECONOMIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA RIVE GAUCHE
DU FLEUVE SENEGAL"

1. AU NIVEAU DES PAYSANS

- Ne pas réduire le paysan à son système de culture irriguée mais prendre en compte l'ensemble de son unité de production.
- Favoriser la mise en place de systèmes plus individualisés.
- Privatiser structures et activités lorsque c'est possible.
- Mieux contrôler les adventices.
- Augmenter le taux de commercialisation surtout pour le riz (et le maïs); cela permettra d'accroître les revenus monétaires spécialement sur les P.I.V.

2. AU NIVEAU DE LA RECHERCHE

- Mieux connaître et appréhender la diversité et la variabilité du milieu (ex. : hétérogénéité des systèmes de production) afin de pouvoir diversifier les solutions proposées.
- Mener des recherches en milieu réel sur les nouveautés à préconiser afin d'éviter les solutions toutes faites.

19 MARS 1985

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 17.091 ex 1

Cote

B

29

17.091 ex 1

- Mener des études pour dégager les unités économiques autonomes (différentes des actuels groupements de producteurs) susceptibles de prendre en charge certaines fonctions actuelles de la SAED.
- Rechercher des techniques favorisant des réductions dans les coûts de production.

3. AU NIVEAU DE L'ETAT I-E DE LA S.A.E.D.

3.1. Orientations générales

- Redéfinir les buts et objectifs sur une base qui privilégierait le fonctionnement des systèmes de production paysans.
- . Redéfinir la vocation et les moyens de l'activité dans la perspective d'une appropriation technique, économique et sociale des outils de production par les systèmes paysans.
- Favoriser la mutation de l'appareil S.A.E.D. dans la perspective de son allègement et de la suppression de coûts récurrents structurels. La réduction indispensable des coûts ne peut se réaliser qu'à travers la transformation des structures.
- Transformer les structures de manière également à pouvoir décentraliser les prestations de service. Mettre en place un suivi pour aider à la mise en oeuvre de cette décentralisation.
- Mettre en place une véritable programmation des diverses activités de la S.A.E.D.
- L'indispensable effort qualitatif nécessite une pose quantitative. La mutation doit être réalisée avant toute création d'équipements nouveaux. Aucune extension du dispositif actuel ne doit intervenir avant transformation des structures de la S.A.E.D.

3.2. Rôle de la S.A.E.D.

Spécialiser la S.A.E.D. dans le rôle de fournisseur d'eau. Simplifier ses fonctions et donner de la souplesse à son organisation.

3.3. Formation

- Former le personnel de la S.A.E.D.
- Créer une véritable structure de conseil aux paysans (et non "d'encadrement") afin de favoriser un réel transfert de connaissances techniques.

3.4. Aménagements

- Entretenir régulièrement les aménagements et les équipements. Prévoir cette fonction et les moyens financiers et techniques qu'elle nécessite. Eviter ainsi les dégradations constatées et les réhabilitations alors nécessaires.

- Mettre au point de nouveaux systèmes d'aménagement d'un type intermédiaire (ex. : Guédé) sans que cela entraîne d'augmentation des coûts d'investissement ou de fonctionnement.

3.5. Grands et petits périmètres

3.5.1. Grands périmètres.

Intensifier la culture, c'est-à-dire :

- lutter contre les pertes de surface (augmenter le taux d'utilisation des sols ou l'intensité culturale).
- augmenter le nombre de journées de travail par exploitant (sans diminuer la productivité moyenne des journées de travail).
- augmenter les rendements du riz et de la tomate.

3.5.2. Petits périmètres.

"Extensifier" la culture, c'est-à-dire :

- augmenter la productivité moyenne de la journée de travail.
- augmenter la surface par exploitant.
- diminuer le nombre de journées de travail par hectare.
- augmenter la production par exploitant.
- augmenter le rendement du maïs.

3.6. Techniques

- Améliorer la maîtrise de l'eau.
- Améliorer les conditions techniques de la production. Mieux maîtriser les techniques mises en oeuvre.

4. AU NIVEAU DE L'ECONOMIE NATIONALE

- L'objectif de satisfaction de la demande en riz par la production nationale reste très éloigné et ne représente pas une alternative réalisable à court terme.
- Dans ces conditions l'impact de la production rizicole est régional et non national.
- Rechercher des débouchés et des circuits de commercialisation pour le maïs.
- Diminuer le prix de revient du concentré de tomate (SOCAS et SNTI).